



ASSEMBLEE GENERALE DU RESTAURANT SCOLAIRE DU 19 JUIN 2017

GESTION MIXTE : ASSOCIATIVE ET MUNICIPALE

COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

PRESIDENT : Mr MORENO Félix, Maire

VICE PRESIDENTE : Mme LAGRANGE V

SECRETAIRE : M. LEGER C.

TRESORIERE : Mme POTHERAT N.

DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Mmes DESBOIS** - MOINE** – PACQUEAU* - ROUSSEL et Mrs BOULET – NAVOIZAT ** – TOUILLON

DELEGUES ET REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES : Mmes GAMBINI DERRIEN* – KONCZAK* – VIEILLARD*
et Mrs GONIN** – GRONFIER* -- Mmes BORNE et BOUVIER

COMMISSAIRES AUX COMPTES : Mme DZIKI** et **OSMAN**** (* Absents **Excusés)

Démissions et changements : Mme BOUVIER Christelle remplace Mme OSMAN Stéphanie

ANNÉE SCOLAIRE 2016/ 2017 – Bilan au 31 mai 2017

Depuis septembre 2016, le Restaurant Scolaire a servi 5470 repas (5 832 en 2015 et 6590 en 2014)
Soit une moyenne journalière de 46 repas dont 9 tickets (30 % des ventes sont des tickets).

Les enfants de 3 et 4 ans « réguliers » bénéficient d'un repas gratuit par mois : 11 enfants en PS et MS
Sur les 15 familles qui n'ont pas réglé la cotisation, seules 2 ont acheté des tickets (3 tickets vendus).

RECETTES	16 311.34 €	DEPENSES	14 989.22 €
Subvention FranceAgriMer et Dons.....	109.84 €	Cotisation FDRS - Assurance et frais bancaires.....	176.00 €
Cotisations (66 x 12 €) sur 81 familles.....	792.00 €	Produits d'entretien, matériel et fournitures.....	52.10 €
Encaissements des repas.....	15 409.50 €	Achats de Repas BOURGOGNE REPAS.....	14 761.12 €

Le bilan provisoire au 31 MAI 2017 laisse apparaître un excédent de 1 322.12 €.

On clôturait le bilan définitif 2016 à 8 463.48 € soit CLOTURE PROVISOIRE à 9 785.60 €.

RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

PREVISIONS DE DEPENSES BUDGETAIRES :

1/Bourgogne Repas augmente ses tarifs de 0.02 € - le prix d'un repas passant de 2.77€ TTC à 2.79 € TTC.

2/ Produits de désinfection de cuisine – Protocole de Maitrise sanitaire – PMS mis en place en depuis septembre 2015 avec Mme DURAND.

Pour l'année scolaire 2017/2018, le Bureau décide DE MAINTENIR LES TARIFS 2016/2017 :

* **REPAS ENFANT ABONNEMENT (2.85€)**

(Uniquement pour les repas réglés au MOIS sur facture, à partir de 3 repas par semaine)

* **REPAS AU TICKET (3€)** vendu uniquement par 5 au tarif de 15€

* **REPAS AU TICKET SANS ADHESION (3.60€)**

* **REPAS INSTITUTEUR (4€)**

* **ADHESION ANNUELLE** : par famille à **12 € depuis 2 ans**

* **QUESTIONS DIVERSES** : Suspicion de TIAC (aphtes) le 15/05 :

S'est avéré être le syndrome « pied main bouche ». Rien à voir avec l'alimentaire. Mais nous avons tout de même alerté Bourgogne Repas, et l'Agence Régionale de la Santé. Aucun autre cas n'avait été déclaré.